



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAC-MÉGANTIC**

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE

LE MARDI 18 OCTOBRE 2022, À 19 H 30

À LA SALLE J.-ARMAND DROUIN DE L'HÔTEL DE VILLE

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE ET ADOPTION

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. PROCÈS-VERBAUX ET AUTRES

- 2.1 Approbation d'un procès-verbal

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

- 3.1 Approbation des comptes et des salaires
- 3.2 Radiation de mauvaises créances
- 3.3 Commission de la famille et des aînés – nomination des membres
- 3.4 Nomination au Comité consultatif d'urbanisme
- 3.5 Nomination de maires suppléants
- 3.6 Liste des personnes engagées
- 3.7 50^e anniversaire de la Polyvalente Montignac

4. TRAVAUX PUBLICS

- 4.1 Appel d'offres 2022-28 – Déneigement municipal divers
- 4.2 Appel d'offres 2022-29 – Déneigement stationnement CSM
- 4.3 Acceptation du décompte progressif n° 8 et libération de la retenue contractuelle finale – Allée piétonnière phase II – Lafontaine & Fils inc.
- 4.4 Procédures d'enregistrement – Règlement n° 2022-17

5. ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES

6. ENVIRONNEMENT

7. SÉCURITÉ INCENDIE

8. LOISIRS-CULTURE ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- 8.1 Grande fête de Noël et Marché de Noël
- 8.2 Convention d'aide financière – Formation sauveteur national et moniteur aquatique
- 8.3 Tableau indicateur au terrain de baseball
- 8.4 La Guignolée 2022 – Centre d'action bénévole du Granit

9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 9.1 Règlement n° 2022-19 modifiant le Règlement n° 2021-16 établissant un programme de subventions pour les artistes professionnels

10. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE

- 10.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – 4935, rue Laval (M^{me} Vanessa Cayer)
- 10.2 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – 3976, rue Laval (M. Samuel Gélinas)

11.- DOCUMENTS REÇUS

12.- FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES

13.- PÉRIODE DE QUESTIONS

14.- CLÔTURE DE LA SÉANCE

Veillez noter qu'une séance d'information se tiendra mardi le 18 octobre à 18h45 à la salle du conseil municipal et que le sujet sera annoncé sur la page Facebook de la Ville le 17 octobre ou vous pouvez aussi téléphoner à la Ville pour en savoir davantage au 819-583-2441.

Cette séance sera diffusée en direct sur la page Facebook de la Ville et disponible sur le site internet dès le lendemain.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAC-MÉGANTIC

PROJET DE RÈGLEMENT NO 2022-19

**RÈGLEMENT NO 2022-19 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 2021-16
ÉTABLISSANT UN PROGRAMME DE SUBVENTIONS POUR LES
ARTISTES PROFESSIONNELS**

ATTENDU QUE l'avis de motion a été dûment donné et que le projet de règlement a été présenté et déposé lors de la séance du conseil tenue le 18 octobre 2022, sous la minute n° 22-XXX.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. L'article 1.3 du Règlement n° 2021-16 est modifié par le remplacement de la dernière phrase par « Ce prêt représente entre 20 % et 25 % du Coût total de la propriété visée, jusqu'à concurrence d'un maximum de 50 000 \$ par propriété. »
2. L'article 3.4 du Règlement n° 2021-16 est modifié par le remplacement, à la deuxième ligne, du montant de « 187 500 \$ » par le montant « 250 000 \$ ».
3. L'article 1.3 de l'Annexe 1 Règlement n° 2021-16 est modifié par le remplacement de la dernière phrase par « Ce prêt représente entre 20 % et 25 % du Coût total de la propriété visée, jusqu'à concurrence d'un maximum de 50 000 \$. »
4. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉ À LAC-MÉGANTIC, ce 18^e jour du mois d'octobre 2022.

M^{me} Nancy Roy,
Greffière

M^{me} Julie Morin,
Mairesse